



United Nations
Global Compact



**PACTE MONDIAL DES
NATIONS UNIES**
**UN APPEL À L'ACTION
POUR DES ORGANISATIONS**



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 25 septembre 2015, les 17 objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont été adoptés par les dirigeants de 193 pays lors d'un Sommet historique des Nations Unies. Deux ans après leur adoption, le secteur privé intensifie ses efforts pour fournir les objectifs mondiaux pour les peuples, la planète et la prospérité. Ensemble, grâce aux actions audacieuses et à la collaboration entre tous les secteurs de la société, nous pouvons mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim, lutter contre les inégalités et combattre le changement climatique, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>
<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>
<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p>
<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	

QUI SOMMES-NOUS ?

LANCÉ EN 2000, LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES EST UN APPEL LANCÉ AUX ENTREPRISES POUR QU'ELLES ALIGNENT LEURS STRATÉGIES ET PROCESSUS D'EXPLOITATION SUR 10 PRINCIPES UNIVERSELS DANS LES DOMAINES DES DROITS DE L'HOMME, DES DROITS DU TRAVAIL, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, ET QU'ELLES PRENNENT DES MESURES EN FAVEUR DU PROGRÈS SOCIAL. AUJOURD'HUI, AVEC PLUS DE 9 500 ENTREPRISES ET 3 000 ORGANISATIONS RÉPARTIES DANS PLUS DE 160 PAYS ET AVEC PLUS DE 70 RÉSEAUX LOCAUX, NOUS DIFFUSONS À TRÈS GRANDE ÉCHELLE NOTRE MESSAGE QUI EST QUE LES ENTREPRISES, QUELS QUE SOIENT LEUR TAILLE ET LEUR SECTEUR, PEUVENT JOUER UN RÔLE POUR AMÉLIORER NOTRE MONDE.

UN MOUVEMENT MONDIAL

Notre ambition est de mobiliser un mouvement mondial de sociétés durables et de parties prenantes pour créer le monde auquel nous aspirons. Par ailleurs, les dirigeants d'entreprise se rendent de plus en plus compte que le développement durable n'est pas seulement un impératif moral : il constitue leur droit à fonctionner et innover. Nous avons un talent inégalé pour mettre en relation les entreprises et les groupes de parties prenantes afin qu'ils travaillent ensemble en faveur du développement durable : les gouvernements, la société civile, les travailleurs, les investisseurs, les enseignants et les Nations Unies.

Le Pacte mondial des Nations Unies est un appel lancé aux organisations pour :

- fonctionner de façon responsable en intégrant nos 10 principes au cœur de leurs stratégies et activités ;
- mener des actions ambitieuses et innovantes afin d'accomplir des initiatives des Nations Unies comme les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris ;
- se faire le porte-parole et motiver les autres à rejoindre le mouvement.

Le Pacte mondial des Nations Unies soutient les organisations avec :

- une plateforme unique, normative et basée sur les principes, inspirée des Déclarations et Conventions majeures des Nations Unies pour que les organisations communiquent sur leurs progrès et engagements ;
- un accès simplifié à des experts, des outils et des ressources de classe mondiale ;
- une portée mondiale et des relations avec de nombreuses parties prenantes pour aider les organisations à définir les objectifs de développement durable et à adopter un comportement exemplaire.

Pour mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et le réchauffement climatique, nous avons besoin que votre entreprise rejoigne notre mouvement mondial. Dans le monde entier, les entreprises qui s'engagent à intégrer les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies dans leurs activités et à déclarer chaque année les progrès accomplis font partie du plus important réseau de leaders et de spécialistes en termes d'organisations responsables et elles jouent un rôle majeur dans la définition des objectifs de développement durable.

À l'échelle internationale et sur le terrain, via plus de 70 Réseaux locaux, le Pacte mondial des Nations Unies guide les entreprises pour qu'elles s'améliorent en opérant de manière responsable, en menant des actions ambitieuses et en faisant entendre la voix des organisations responsables lors des dialogues avec les dirigeants mondiaux. Dès le mois de janvier 2018, nous allons renforcer et personnaliser l'assistance que nous apportons aux organisations avec la mise en place de deux niveaux d'engagement adaptés aux besoins de votre entreprise : Participant ou Signataire.

QU'EST-CE QU'UN PARTICIPANT ?

Les Participants s'engagent activement aux niveaux mondial, national ou régional envers le Pacte mondial des Nations Unies. Les Participants bénéficient des ressources suivantes :

- Un accès complet aux ressources et activités mondiales.
- Un accès complet aux ressources et activités propres à leur pays.
- Un accès complet à la plateforme numérique et aux outils du Pacte mondial des Nations Unies.
- Des opportunités pour s'engager pleinement auprès du Réseau local du Pacte mondial dans leur pays ou région.

Le niveau Participant est idéal pour les entreprises leaders, mais également pour les entreprises débutantes, qui cherchent à accélérer leurs efforts en termes de développement durable et à augmenter leur impact dans le monde. Pour s'engager au niveau Participant, les organisations, quelles que soient leurs tailles, doivent apporter une contribution financière annuelle obligatoire, en fonction de leurs chiffre d'affaires brut/ventes annuels.



QU'EST-CE QU'UN SIGNATAIRE ?

Les Signataires s'engagent activement au niveau national ou régional envers le Pacte mondial des Nations Unies. Les Signataires bénéficient des ressources suivantes :

- Un accès complet aux ressources et activités propres à leur pays.
- Un accès basique à la plateforme numérique et aux outils du Pacte mondial des Nations Unies.
- Des opportunités pour s'engager pleinement auprès du Réseau local du Pacte mondial dans leur pays ou région

Pour s'engager au niveau Signataire, les organisations dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions USD doivent apporter une contribution financière annuelle obligatoire, en fonction de leurs chiffre d'affaires brut/ventes annuels. La nature volontaire de l'initiative globale est conservée pour les plus petites organisations : Les signataires ayant des résultats annuels de chiffre d'affaires brut ou de ventes inférieurs à 50 millions USD doivent verser une contribution financière uniquement s'ils souhaitent s'impliquer au sein de leur Réseau local national.



**NOUS
SOUTENONS
LES
ORGANISATIONS
RESPONSABLES
ET DURABLES
AVEC :**

**UNE
PLATEFORME
ANCRÉE DANS
LES PRINCIPES
ET VALEURS
UNIVERSELS**

AFFICHEZ PUBLIQUEMENT VOS ENGAGEMENTS ET PROGRÈS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR VOS EMPLOYÉS, INVESTISSEURS, CLIENTS, PAIRS, PARTENAIRES, FOURNISSEURS ET TOUTES LES PARTIES PRENANTES.

- Les Participants et les Signataires font publiquement part de leurs engagements et progrès et via le plus grand réseau mondial de leaders et spécialistes en développement durable d'entreprise de tous les groupes de parties prenantes.
- Un profil public pour les Participants et Signataires est disponible sur le site Internet du Pacte mondial des Nations Unies ; il présente les engagements et progrès des entreprises concernant les 10 principes universels et les Objectifs de développement durable.
- Un nouveau profil public optimisé pour les Participants qui met en avant les activités suivantes de votre entreprise :
 - » Accomplissements de vos engagements envers les 10 principes et les Objectifs de développement durable
 - » Solutions et études de cas innovantes
 - » Participation aux activités organisées dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies, y compris les plateformes d'action, les cours de l'Academy et les événements
 - » Statut en tant qu'entreprise LEAD du Pacte mondial, lauréat du Concours des innovations révolutionnaires ou pionnier en termes d'ODD
- **Nouveauté: Visibilité et reconnaissance optimisées pour les pratiques leaders en termes de développement durable et solutions inspirantes de la part des Participants et Signataires via une riche activité numérique, sur les réseaux et dans les médias concernant le Pacte mondial.**
- Les Participants et les Signataires peuvent bénéficier d'une visibilité et d'une reconnaissance publiques pour leurs engagements et progrès dans le cadre des événements et conférences du Pacte mondial des Nations Unies, y compris des opportunités pour prendre la parole et de couverture médiatique ainsi que des cérémonies de signature pour les nouveaux membres.
 - » Les Participants sont invités aux événements phares du Pacte mondial des Nations Unies :
 - » Sommet des Dirigeants du Pacte mondial des Nations-Unies, organisé chaque année lors de l'Assemblée générale des Nations Unies
 - » Transformer les objectifs mondiaux en activité locale, organisé chaque année au cours du deuxième trimestre
 - » Les Participants et les Signataires sont invités à des événements, des conférences et des ateliers propres à leur pays
- Les Participants et les Signataires peuvent utiliser le logo « We Support the UN Global Compact » (Nous soutenons le Pacte mondial des Nations Unies) sur leurs communications d'entreprise. Les Participants peuvent également utiliser une nouvelle boîte à outils numérique/ réseaux sociaux/médias du Pacte mondial des Nations Unies
- Lorsque de remarquables progrès sont accomplis pour atteindre les Objectifs de développement durable, les Participants et les Signataires peuvent bénéficier de la reconnaissance et de la visibilité s'ils sont sélectionnés en tant que Pionniers en termes d'ODD. À partir de leur performance, les Participants peuvent également obtenir la reconnaissance LEAD du Pacte mondial et utiliser le logo LEAD du Pacte mondial

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À DES EXPERTS, DES OUTILS ET DES RESSOURCES DE CLASSE MONDIALE

QUEL QUE SOIT LE STADE AUQUEL VOUS VOUS TROUVEZ DANS VOTRE PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES VOUS PERMET D'ACCÉDER EFFICACEMENT AUX MEILLEURS OUTILS ET RESSOURCES, PAIRS ET PARTENAIRES, PRATIQUES LEADERS, ET VOUS DONNE DE L'INSPIRATION ET LES CONSEILS D'EXPERTS.

- Les Participants et les Signataires apprennent, tissent des liens et établissent des partenariats parmi le plus grand réseau mondial de leaders et spécialistes en développement durable d'entreprise de tous les groupes de parties prenantes.
- Les Participants et les Signataires ont accès à la **bibliothèque de contenu, d'outils et de ressources de classe mondiale sur le développement durable** du Pacte mondial des Nations Unies. Développées en collaboration avec des experts et des partenaires, ces ressources couvrent une large gamme de problèmes liés au développement durable, y compris les **10 principes** et les Objectifs de développement durable du Pacte mondial des Nations Unies. Du nouveau contenu d'excellente qualité et exclusif sera obtenu auprès des entités du développement durable et des organisations responsables.



- Afin de tirer pleinement profit de votre engagement et de vous aider tout au long de ce processus, les Participants peuvent accéder **au service d'assistance et d'aide du Pacte mondial des Nations Unies** afin de vous guider dans votre engagement mondial avec le Pacte mondial des Nations Unies et de vous aider à faire progresser vos efforts en matière de développement durable. Les Participants et les Signataires peuvent recevoir une aide et une assistance similaires via leurs Réseaux locaux.
- **NOUVEAUTÉ: le Navigateur du Pacte mondial des Nations Unies**
 - » Le Navigateur fournira des informations et compilera les données sur l'impact collectif des organisations pour atteindre les Objectifs mondiaux. Cet outil numérique et intuitif permettra aux entreprises d'auto-évaluer leur performance et de mesurer leur progression par rapport aux 10 principes et aux Objectifs mondiaux.
 - » Les Participants utilisant cet outil bénéficieront de :
 - Feuilles de route personnalisées par rapport à la progression des Objectifs mondiaux et la mise en place des **10 principes**
 - Instructions personnalisées sur des outils et ressources exclusifs et pratiques pour les aider à faire progresser et approfondir leur impact.
 - » Les Participants et les Signataires utilisant cet outil recevront des données comparatives par rapport aux indicateurs clés et à leurs pairs.
- **NOUVEAUTÉ: l'Academy du Pacte mondial des Nations Unies**
 - » Les Participants au Pacte mondial des Nations Unies peuvent rejoindre une communauté d'apprentissage mondiale, qui comprend notamment un programme sur les 10 principes et les Objectifs mondiaux.
 - » Grâce à une combinaison de webinaires, de podcasts, de vidéos et de séances de coaching en face à face, l'Academy permettra aux entreprises de se former aux côtés de leaders, d'experts, de partenaires commerciaux du monde entier et des Nations unies. Les entreprises seront ainsi tenues informées des nouveautés en matière de développement durable.
 - » Les partenaires potentiels peuvent comprendre : Harvard, Cambridge, MIT, INSEAD, PRI, et EdX.
 - » Les Signataires peuvent accéder à du contenu et des formations via la bibliothèque du Pacte mondial des Nations Unies ou via leur Réseau local.



UNE PORTÉE MONDIALE ET DES RELATIONS AVEC DE NOMBREUSES PARTIES PRENANTES POUR AIDER À DÉFINIR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TIREZ PROFIT DE LA PORTÉE GLOBALE ET DU POUVOIR DE RASSEMBLEMENT DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET JOUEZ UN RÔLE CLÉ DANS LA DÉFINITION DU LEADERSHIP, DES ATTENTES ET DES NORMES FUTURS CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ENTREPRISES. FAITES ENTENDRE LA VOIX D'ENTREPRISES RESPONSABLES ET DURABLES LORS DES DIALOGUES AVEC LES DIRIGEANTS MONDIAUX.

- **Rencontrez et interagissez** directement avec les directeurs des Nations Unies, les ministres, les PDG, les dirigeants et les influenceurs lors de rassemblements exclusifs organisés par les Nations Unies et le Pacte mondial des Nations Unies et sur invitation seulement. Les Participants recevront directement des invitations de la part du Pacte mondial des Nations Unies aux événements suivants :
 - » Rassemblements mondiaux et événements secondaires des Nations Unies, dont les suivants
 - Table ronde des PDG du Pacte mondial des Nations Unies
 - Forum du secteur privé des Nations Unies
 - Réunion des parties prenantes de haut niveau sur le changement climatique du Secrétaire général Cambio Climático,
 - Forum politique de haut niveau et Forum d'affaires des ODD
 - » Programme des rassemblements pour 2018 :
 - Événement annuel sur les principes d'autonomisation des femmes,
 - Semaine mondiale de l'eau,
 - Sommet sur les réfugiés et la migratio,
 - Conférence sur le changement climatique des Nations Unies
 - Forum des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme
 - » Les Participants et les Signataires sont invités aux rassemblements nationaux et du Réseau local..
- **Partenariat entre entreprises et Nations Unies**
 - » Le Pacte mondial des Nations Unies continuera d'être le point central des partenariats entre entreprises et Nations Unies. Les Participants recevront une assistance mondiale pour établir des relations avec des partenaires potentiels des Nations Unies par le biais de présentations facilitées, d'ateliers de partenariat et de formations, ainsi que d'une gamme de diverses ressources en conseil stratégique pour aider à développer et consolider les partenariats entre entreprises et Nations Unies.
 - » Les Participants et les Signataires peuvent recevoir une assistance similaire pour établir des liens avec des partenaires des Nations Unies au niveau national.
- **NOUVEAUTÉ :** Les Participants peuvent participer à des programmes de leadership comme les **Plateformes d'action du Pacte mondial** pour partager, exposer et co-créeer des pratiques leaders tout en aidant à la résolution de problèmes complexes et interconnectés, explorer de nouvelles opportunités de marché et innover autour des ODD.
 - » Les entreprises participant à deux Plateformes d'action ou plus et faisant preuve d'un leadership en termes de développement durable peuvent être admissibles à une reconnaissance LEAD du Pacte mondial.

Réseaux locaux du Pacte mondial

Sur le terrain, les entreprises font face à des difficultés uniques lorsqu'elles opèrent de façon responsable, et se voient offrir différentes occasions d'avoir un impact positif. Les entreprises dont les activités et les chaînes d'approvisionnement sont réparties dans le monde entier doivent envisager le développement durable selon une perspective locale et comprendre les conditions, les défis et les opportunités de divers endroits.

Les Réseaux locaux du Pacte mondial font progresser les 10 principes et les objectifs plus importants des Nations Unies à l'échelle nationale. Ils aident les entreprises à comprendre à quoi correspond une organisation responsable dans des contextes nationaux, culturels et linguistiques différents, et influencent la diffusion, l'apprentissage, le dialogue politique, l'action collective et les partenariats. Nos Réseaux locaux aident les entreprises à établir des relations locales avec d'autres organisations et parties prenantes parmi la société civile, les gouvernements et les universités, et les guident également à mettre leurs engagements de développement durable en action.

Transformer les objectifs mondiaux en activité locale

Les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat sont des accords universels, mais ils devront en grande partie être gérés au niveau national, où chaque pays appliquera son histoire, sa culture et ses capacités propres.

Lorsque les pays mettent au point et activent des plans nationaux pour atteindre ces Objectifs mondiaux, les Réseaux locaux du Pacte mondial du monde entier fournissent une plateforme pour que les organisations s'engagent auprès des parties prenantes gouvernementales, des Nations Unies, de la société civile et des communautés pour mettre en place une approche partagée.

Nos réseaux pays ont joué un rôle important en faisant entendre la voix de milliers d'organisations responsables afin de définir les Objectifs mondiaux pendant leur mise au point et ils se préparent maintenant à donner vie aux objectifs et à les approfondir.

Contactez votre Réseau local pour en savoir plus sur les activités et les opportunités spécifiques. Recherchez votre réseau sur www.unglobalcompact.org/engage-locally



DÉTAILS DU NIVEAU D'ENGAGEMENT

		PARTICIPANT	SIGNATAIRE
Accès aux Réseaux locaux du Pacte mondial dans plus de 70 pays* (contribution pour les Signataires sous la barre des 50 millions USD et les filiales)		X	X
COMMUNIQUER VOS ENGAGEMENTS			
Profil numérique	Profil d'entreprise basique sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies, y compris une Communication sur les progrès (COP)	X	X
	Profil amélioré de l'entreprise sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies	X	
Visibilité et reconnaissance	Opportunités propres au pays dans le cadre d'événements et de conférences ; via les médias traditionnels, numériques et sociaux et en tant que Pionnier des ODD	X	X
	Opportunités mondiales dans le cadre d'événements et de conférences ; via les médias traditionnels, numériques et sociaux et en tant que Pionnier des ODD ou entreprise LEAD du Pacte mondial	X	
Logo et Boîte à outils média	Outils pour communiquer l'engagement envers le Pacte mondial des Nations Unies	Logo + boîte à outils	Logo
ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX OUTILS ET RESSOURCES			
Assistance	Accès au service d'assistance du Pacte mondial des Nations Unies, y compris de l'aide et du soutien	X	X
Contenu et apprentissage en développement durable	Accès à la bibliothèque numérique de contenu et matériels de classe mondiale sur le développement durable du Pacte mondial des Nations Unies	X	X
	Accès à l'apprentissage guidé et au coaching de l'Academy du Pacte mondial des Nations Unies	X	
Navigateur du Pacte mondial des Nations Unies	Auto-évaluation et comparaison	X	X
	Feuilles de route personnalisées et traitement de contenu	X	
PORTÉE MONDIALE ET RELATIONS			
Partenariats	Accès aux services d'assistance et de conseil pour les partenariats entre entreprises et Nations Unies	X	X
Événements et rassemblements mondiaux	Invitations aux événements phares du Pacte mondial des Nations Unies, aux rassemblements liés aux programmes mondiaux et aux événements secondaires des Nations Unies, y compris le Sommet des dirigeants du Pacte mondial des Nations Unies et le rassemblement régional Transformer les objectifs mondiaux en activité locale	X	
Programmes de leadership mondiaux	Possibilité de rejoindre les plateformes d'action du Pacte mondial des Nations Unies (requiert un engagement financier supplémentaire) — www.unglobalcompact.org/sdgs/action-platforms	X	
	Admissibilité à la reconnaissance des entreprises LEAD du Pacte mondial (disponible pour les entreprises participant à deux plateformes d'action ou plus)	X	

*Contactez votre Réseau local pour en savoir plus sur les activités et les opportunités spécifiques. Recherchez votre réseau sur www.unglobalcompact.org/engage-locally

	PARTICIPANT	SIGNATAIRE
RÉPARTITION DES SOCIÉTÉS EN FONCTION DE LEURS CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT/VENTES ANNUELLES	CONTRIBUTION ANNUELLE OBLIGATOIRE	
Plus de 5 milliards USD	20 000 USD	10 000 USD
De 1 à 5 milliards USD	15 000 USD	7 500 USD
De 250 millions USD à 1 milliard USD	10 000 USD	5 000 USD
De 50 à 250 millions USD	5 000 USD	2 500 USD
De 25 à 50 millions USD	2 500 USD	Une contribution au Réseau local peut s'appliquer*
Moins de 25 millions USD	1 250 USD	Une contribution au Réseau local peut s'appliquer*

Signataires et Participants doivent verser leur contribution annuelle 2018 d'ici le **31 décembre 2018**. Les contributions viseront à fournir les programmes et les services aux participants, en collaboration avec le Réseau local du Pacte mondial du pays dans lequel vous menez vos activités. Cinq pour cent de toutes les contributions annuelles des Signataires et Participants seront versés à un fonds de développement du Réseau local, ce qui permettra le financement de nouveaux Réseaux locaux émergents.

La participation au Réseau local dans le pays où se trouve le siège de votre entreprise est incluse dans la contribution annuelle obligatoire pour les plus grandes entreprises et pour toutes les entreprises ayant choisi le niveau d'engagement Participant. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les entreprises dont les résultats annuels de chiffre d'affaires brut ou de ventes inférieurs à 50 millions USD qui choisissent le niveau d'engagement Signataire ne doivent pas verser la contribution annuelle obligatoire. Les Signataires dont les résultats annuels de chiffre d'affaires brut ou de ventes sont inférieurs à 50 millions USD doivent verser une contribution financière annuelle uniquement s'ils souhaitent s'impliquer au sein de leur Réseau local national. Les opportunités du Réseau local peuvent varier selon les niveaux. Veuillez contacter votre Réseau local pour plus d'informations. Recherchez votre Réseau local sur www.unglobalcompact.org/engage-locally

Les filiales de Signataires ou de Participants actifs peuvent poursuivre leur engagement envers le Pacte mondial des Nations Unies sous la houlette de leur société mère, sans verser de contribution annuelle distincte. Toutefois, les filiales souhaitant s'engager auprès d'un Réseau local en dehors du pays d'opération de la société mère sont susceptibles d'être soumises à une contribution pour ce Réseau local. Si la filiale souhaite s'engager dans le Pacte mondial des Nations Unies en ses propres nom et capacité, avec une mention différente sur le site Web, elle doit s'engager pleinement en tant que Signataire ou Participant. De plus, elle doit verser la contribution annuelle obligatoire correspondante. Lisez notre [Politique concernant les filiales](#).

(Le terme « filiale » désigne une société contrôlée par une autre société de telle sorte que la société mère peut dominer le processus de prise de décision de la filiale en ce qui concerne ses politiques financières et d'exploitation, avec pour but la réalisation des objectifs de la société mère.)

Veuillez noter que toutes les entreprises engagées en tant que Participants ou Signataires doivent toujours envoyer une Communication sur les progrès (COP) annuelle afin de rester actives dans le Pacte mondial des Nations Unies. La COP est une expression visible de l'engagement d'une entreprise envers le développement durable, et les parties prenantes peuvent la consulter sur la [page de profil](#) de l'entreprise. Selon le règlement de la COP, les participants qui n'envoieront pas de COP se verront attribuer la désignation « non communiquant », ce qui peut entraîner leur expulsion de l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies. Lisez notre [Règlement de la COP](#).

Nous sommes là pour vous aider : veuillez contacter votre Réseau local ou l'équipe en charge de l'engagement des clients du Pacte mondial des Nations Unies (+1 212 907 1301 ou info@unglobalcompact.org) pour toute question ou préoccupation.

THE TEN PRINCIPLES GLOBAL COMPACT DES UNITED NATIONS

DROITS DE L'HOMME:



- 1 Les entreprises doivent promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ; et
- 2 s'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

MAIN-D'ŒUVRE:



- 3 Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance réelle du droit de négociation collective ;
- 4 l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
- 5 l'abolition réelle du travail des enfants ; et
- 6 l'élimination de la discrimination en matière professionnelle et d'emploi

ENVIRONNEMENT:



- 7 Les entreprises doivent suivre une approche de précaution vis-à-vis des changements environnementaux ;
- 8 prendre des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité environnementale ; et
- 9 encourager le développement et la diffusion de technologies écologiques..

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION:



- 10 Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, et notamment l'extorsion et les pots-de-vin.

Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention de l'ONU contre la corruption.